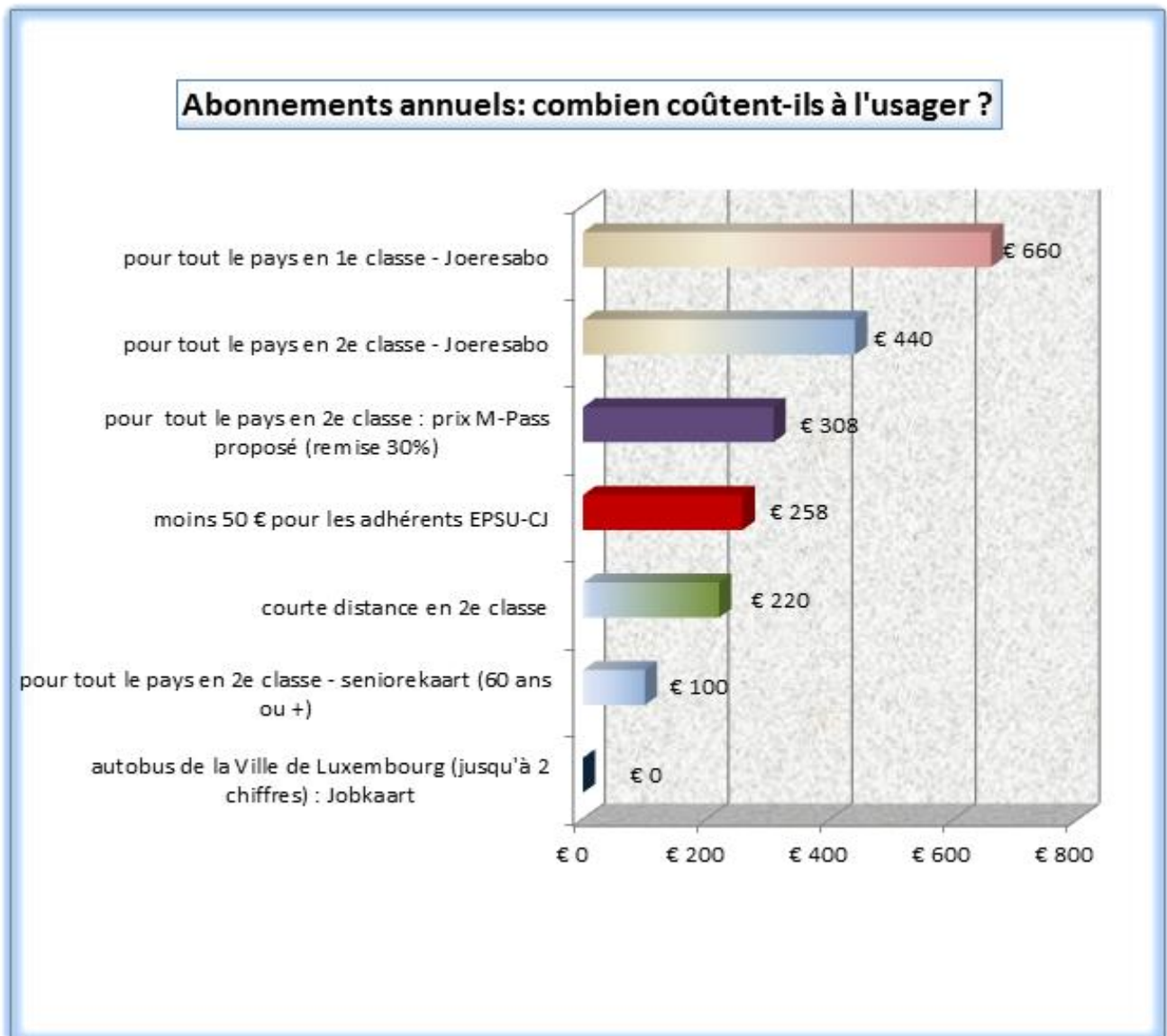


4 octobre 2013

M-Pass

Le 13/09/2013, le Comité du personnel (Cdp) a annoncé le lancement du [M-Pass](#), un abonnement qui couvre l'ensemble des moyens de transport public du pays et qui est proposé aux collègues des institutions avec une remise de 30% par rapport au prix normal de l'abonnement annuel en vigueur (*Joeresabo*).



Ainsi, la revendication d'EPSU-CJ (v. [programme électoral 2010](#)) est enfin satisfaite. EPSU-CJ soutient pleinement cette formule égalitaire et susceptible d'intéresser les collègues indépendamment de leur lieu de résidence.

Cependant, cette annonce n'a pas suscité une vague d'enthousiasme ni provoqué une ruée sur les inscriptions (➤ **déla*l* fixé pour le 15 octobre 2013** ⏪).

Si le Cdp de l'institution intervient pour informer le personnel, c'est l'institution elle-même, en tant que **partenaire** de l'organisme luxembourgeois *Verkéiersverbond*, qui **s'est engagée**, en vertu de la convention de partenariat qu'elle a signée avec lui, «*à promouvoir les transports en commun et à aborder de manière globale la problématique de tous les déplacements liés à son organisation* ».

C'est ce qu'EPSU-CJ invite l'institution à faire : peut-elle nous exposer quelle est sa politique en matière de déplacements de son personnel ?

Est-ce qu'elle voit un lien entre le M-Pass et le [bilan carbone](#), qui montre que 47% des émissions de gaz à effet de serre sont dus aux déplacements (sans compter celles provenant des parkings de l'institution) ?

Est-ce qu'elle voit un lien avec la prévision d'une pénurie future de places de parking ? Et la nécessité de gérer les conflits qui, tôt ou tard, en résulteront ?

Comme il est mentionné dans sa [brochure](#), « le *Verkéiersverbond* recommande à la direction de l'entreprise / administration **d'accorder à tous ses salariés qui sollicitent l'abonnement M-Pass une remise supplémentaire d'au moins 20%**. »

EPSU-CJ, pour sa part, ne souhaitant surtout pas que le M-Pass longuement attendu se solde par un échec, est prête à rembourser à ses adhérents 50 € par an et par personne, pour le M-Pass*.

* ou (dans un souci d'égalité de traitement) d'autres abonnements couvrant au moins le même territoire (à l'exception de la *Seniorekaart*, qui, pour les 60+, coûte 100 € seulement).

Elle invite, en outre, l'institution à apporter sa propre contribution.